



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juin 2026

Les salons agricoles sont bien une chance pour la France

La ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire, Annie GENEVARD, prend acte de la déclaration commune publiée le 9 juin 2026 par le SPACE, le Sommet de l'Élevage, le Salon International de l'Agriculture, GDS France et Races de France, par laquelle ces acteurs majeurs réaffirment leur volonté d'organiser les prochaines éditions des grands salons en présence de l'ensemble des espèces animales.

La ministre salue cette démarche collective et l'engagement fort des organisateurs en faveur du maintien de ces rendez-vous essentiels pour l'élevage français. Ces manifestations constituent des vitrines uniques de l'excellence génétique, sanitaire et technique de nos filières, ainsi que du savoir-faire et de l'engagement quotidien des éleveurs.

Au-delà de leur rôle dans le lien entre le monde agricole et les citoyens, les salons agricoles ont une importance économique et professionnelle capitales qu'il faut soutenir. Ils contribuent à faire connaître la diversité des productions françaises, à valoriser les métiers de l'élevage et à renforcer l'attractivité de ces filières stratégiques pour notre souveraineté alimentaire.

Il est donc essentiel que les prochaines éditions puissent se tenir dans les meilleures conditions. De plus, il convient de rappeler que les rassemblements d'animaux sont encadrés par une réglementation nationale particulièrement rigoureuse, fondée sur des garanties sanitaires solides et appliquée avec la plus grande vigilance par l'ensemble des acteurs concernés. Toute exigence supplémentaire doit veiller à ne pas décourager la participation à ces salons, faute de quoi elle ne remplirait pas son objectif de soutien du monde de l'élevage.

La ministre note avec satisfaction que les organisations signataires convergent vers la mise en place d'un certificat sanitaire commun, témoignant de leur attachement partagé au respect de la réglementation et à la préservation du haut niveau sanitaire qui fait la force de l'élevage français.

Au-delà de ces trois grands rendez-vous nationaux, la ministre invite l'ensemble des salons et concours agricoles organisés sur le territoire à s'inspirer de cette dynamique. Ces événements participent pleinement à l'animation des territoires ruraux, au maintien de la vie agricole locale et à la promotion de l'excellence de l'élevage français.

Contact presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv